

---

# La consultation du public

19 décembre 2014 – 18 juin 2015

Géraldine AUBERT

Agence de l'eau Artois Picardie

# Origine de la Consultation

---

- Convention d'Aarhus
  - Directive 2003/4/CE  
sur l'accès du public à  
l'information sur l'environnement
- } Garantissent le droit  
d'accès à l'information sur  
l'environnement
- Consultation prévue dans les 3 directives  
(DCE art. 14, DI art. 10 et DCSMM art. 19)  
avant adoption des plans de gestion

# Organisation

---

- 2 consultations, 2 cibles :
  - Le « grand public » (= citoyen) : 6 mois
  - Les institutions : 4 mois

- Les supports :

- Questionnaire en ligne et papier
  - Commissions territoriales
  - Interventions dans les réunions de CLE
  - Présentations à la demande des institutions
- Grand public
- Institutions
- 
- The diagram consists of orange arrows. One arrow points from the 'Questionnaire en ligne et papier' item to the 'Grand public' label. Another arrow points from the 'Présentations à la demande des institutions' item to the 'Institutions' label. A bracket-like structure connects the 'Questionnaire en ligne et papier' and 'Commissions territoriales' items to the 'Grand public' label.

# La consultation des institutions

---

- Qui ?
  - Les institutions visées dans le code de l'environnement :
    - conseils régionaux et généraux,
    - chambres consulaires,
    - EPTB,
    - PNR,
    - Conseils Economiques et Sociaux Régionaux,
    - comités régionaux trame verte et bleue,
    - comité de gestion des poissons migrateurs

# La consultation des institutions

---

- Sur quoi ?
  - Les projets de plans de gestion
- Comment ?
  - Saisie par courrier avec un délais de réponse de 4 mois

# La consultation « grand public »

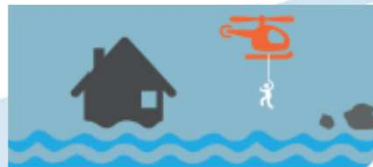
---

- Quand ?
  - Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015
- Qui ?
  - Toute personne qui se sent concernée
- Sur quoi ?
  - Les projets de plans de gestion

SDAGE et  
Programme de mesures



Plan de gestion  
des risques inondations



Programme d'action  
Pour le milieu marin



# La consultation « grand public »

- Comment ?
  - En répondant aux questionnaires : <http://consultation.eau-artois-picardie.fr/>

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

## L'eau, les inondations, le milieu marin : QUELLES ACTIONS ?

Cette consultation nationale vous donne l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent tous.



Améliorer la qualité de nos eaux douces et marines, disposer d'eau potable en quantité et en qualité suffisantes, gérer et prévenir les inondations.

Pour atteindre ces objectifs européens et nationaux, des projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Artois-Picardie, des plans d'actions pour le milieu marin ont été établis. Ils sont soumis à la consultation du public du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015.

Merci de répondre aux questionnaires ci-dessous



Votre avis sur le projet de SDAGE Artois-Picardie et son programme de mesures associé



Votre avis sur le Plan de Gestion des Risques d'Inondation Artois-Picardie



Afin de retrouver une diversité des espèces végétales, poursuivre la réduction des rejets, mais également de mener des actions à mener concernant principalement la maîtrise du traitement dans les réseaux d'assainissement, par les milieux naturels, la priorité sera de s'occuper de la biodiversité que de lutte contre les inondations. Exemples d'actions : favoriser l'infiltration des eaux de un barrage sur un cours d'eau...

10% 20% 30%  
Selon vous, pour préserver et restaurer l'eau, faut-il ?

Continuer de réduire les rejets polluants

- Amélioration de la qualité des cours d'eau (conchyliculture)
- Augmentation des coûts de traitement et

- Complètement d'accord
- Plutôt d'accord

Interdire toute construction en zone inondable ?

- Diminution des dommages humains
- Changement des pratiques d'aménagement habitées ou d'activité dans les communes

- Complètement d'accord
- Plutôt d'accord

Consultation du public sur l'eau  
Ségolène Royal vous invite à donner votre avis

L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?  
Questionnaire à compléter du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie

Les mesures définies pour Manche - mer du Nord vous semblent-elles adaptées pour atteindre ou maintenir le bon état écologique du milieu marin ?

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Je ne sais pas

OPINIONWAY

# <http://consultation.eau-artois-picardie.fr>



Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

## L'eau, les inondations, le milieu marin : QUELLES ACTIONS ?

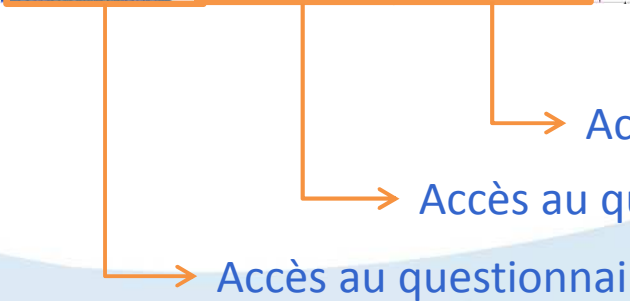
Cette consultation nationale vous donne l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent tous.



Améliorer la qualité de nos eaux douces et marines, disposer d'eau potable en quantité et en qualité suffisantes, gérer et prévenir les inondations.

Pour atteindre ces objectifs européens et nationaux, des projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Artois-Picardie, des plans d'actions pour le milieu marin ont été établis. Ils sont soumis à la consultation du public du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015.

Merci de répondre aux questionnaires ci-dessous



Page d'accueil avec une rapide présentation de la consultation



Accès aux questionnaires

Accès au questionnaire milieu marin

Accès au questionnaire inondation

Accès au questionnaire eau et milieux aquatiques



# Liste des kits mis à disposition des animateurs S.A.G.E.

---

- Enrouleurs
- Flyers annonçant l'évènement
- Marques-pages
- Affiches publicitaires
- 4 pages résumant la gestion de l'eau
- Diaporama présentant la gestion de l'eau (milieux naturels, inondation, DCE)

# Accès aux documents

Ci-dessous les projets de documents relatifs à la gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau :

- [Synthèse non technique](#), qui rappelle en quelques pages les enjeux de la gestion de l'eau
- [Schéma de Gestion et d'Aménagement des Eaux \(SDAGE\)](#), qui fixe les objectifs à atteindre et les dispositions de gestion de l'eau
- [Documents d'accompagnement du SDAGE](#), pour en savoir plus sur les données et documents qui ont permis l'élaboration du SDAGE,
- [Programme de mesures](#), qui précisent les actions à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs du SDAGE
- [Evaluation environnementale](#), qui fait le point sur l'impact du SDAGE sur les différents compartiment de l'environnement
- [Avis de l'autorité environnementale sur le SDAGE](#)

Ci-dessous les projets de documents relatifs à la gestion des inondations :

- [Plan de gestion du risque inondation](#), formalise les objectifs de gestion des inondations
- [Résumé du plan de gestion du risque inondation](#), qui rappelle en quelques pages les enjeux de la gestion des inondations
- [Plaquette sur le plan de gestion des inondations](#)
- [Evaluation environnementale](#), qui fait le point sur l'impact du SDAGE sur les différents compartiment de l'environnement
- [Avis de l'autorité environnementale sur le plan de gestion du risque inondation](#)

[Projets de documents relatif à la gestion du milieu marin](#)



SDAGE et Programme de mesure



Plan de gestion risque inondation



Plan d'action milieu marin





Vidéos d'illustration sur le prix de l'eau, la gestion des eaux pluviales, les pesticides et le changement climatique



# Présentation des questionnaires

- Questionnaire milieux aquatiques et inondations :
  - Avis sur des grandes orientations des plans de gestions
  - Les orientations proposées sont accompagnées des conséquences positives et négative de l'action

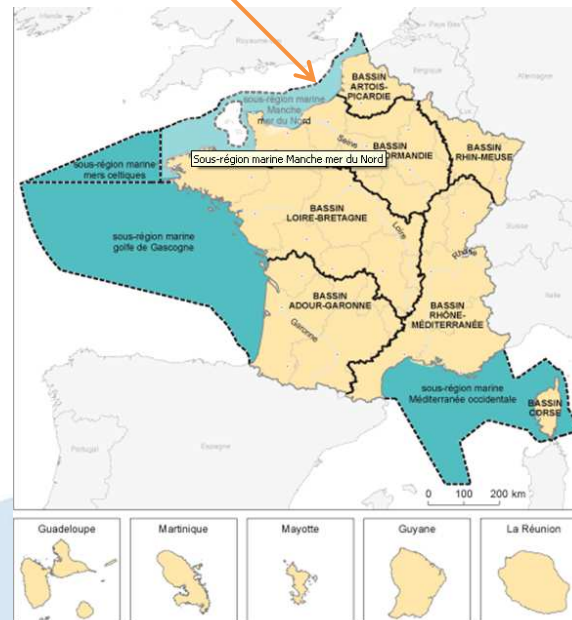
## Continuer de réduire les rejets polluants

-  Amélioration de la qualité des cours d'eau et de la mer, favorisant la biodiversité et les usages (baignade, conchyliculture)
-  Augmentation des coûts de traitement et donc du prix de l'eau

<input type="radio"/> Complètement d'accord	<input type="radio"/> Plutôt pas d'accord
<input type="radio"/> Plutôt d'accord	<input type="radio"/> Absolument pas d'accord

# Présentation des questionnaires

- Questionnaire milieu marin :
  - Renvoie vers le site national de consultation
  - Sélectionnez la sous région marine « Manche Mer du Nord »



# Présentation des questionnaires

---

- Questionnaire milieu marin :
  - Demande un avis directement sur le contenu des documents

▶ Les mesures définies pour Manche - mer du Nord vous semblent-elles de nature à renforcer la cohérence des actions menées de la terre à la mer ?

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Je ne sais pas



# Présentation des questionnaires

---

- Les 3 questionnaires comprennent chacun un champ pour un commentaire libre



# <http://consultation.eau-artois-picardie.fr>

Votre avis sur le projet de SDAGE Artois-Picardie et son programme de mesures associé



Eau et biodiversité

Afin de retrouver une diversité des espèces végétale poursuivre la réduction des rejets, mais également de Une grande partie des rejets ponctuels, issus des sta actions à mener concernant principalement la maîtrise traitement dans les réseaux d'assainissement, par ten Concernant les milieux naturels, la priorité sera de sto terme de biodiversité que de lutte contre les inondator Exemples d'actions : favoriser l'infiltration des eaux de un barrage sur un cours d'eau...

Votre avis sur le Plan de Gestion des Risques d'Inondation Artois-Picardie



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE  
PRÉFET COORDONNATEUR  
DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Selon vous, pour préserver et rest faut :

Pour augmenter la sécurité faut-il ?

Continuer de réduire les rejets pollutant

- Amélioration de la qualité des cours d'eau (conchyliculture)
- Augmentation des coûts de traitement et

- Complètement d'accord
- Plutôt d'accord

interdire toute construction en zone inondable ?

- Diminution des dommages humains
- Changement des pratiques d'aménagement habitées ou d'activité dans les commu

- Complètement d'accord
- Plutôt d'accord

Consultation du public sur l'eau  
Ségolène Royal vous invite à donner votre avis

L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?  
Questionnaire de consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère de l'Équipement, du Transport et de l'Énergie

Les mesures définies pour Manche - mer du Nord vous semblent-elles adaptées pour atteindre ou maintenir le bon état écologique du milieu marin ?

- Qui tout à fait
- Qui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Je ne sais pas

OPINIONWAY



Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

## L'eau, les inondations, le milieu marin : QUELLES ACTIONS ?

Cette consultation nationale vous donne l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent tous.



Améliorer la qualité de nos eaux douces et marines, disposer d'eau potable en quantité et en qualité suffisantes, gérer et prévenir les inondations!

Pour atteindre ces objectifs européens et nationaux, des projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Artois-Picardie, des plans d'actions pour le milieu marin ont été établis. Ils sont soumis à la consultation du public du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015.

Merci de répondre aux questionnaires ci-dessous



# Pour résumer

	DCE SDAGE et PdM	DI PGRI	DCSMM PAMM
Durée	Public : 6 mois Institutionnel : 4 mois	Public et Services de l'Etat : 6 mois Parties prenantes : 4 mois	Public : 3 mois Institutions : 3 mois
Lieu de la consultation	Préfectures Siège de l'agence de l'eau Site internet	Services déconcentrés de l'Etat Siège AE Site internet	Site internet Préfectures maritimes Préfectures de région et département
Détail des institutions	CR et CG Chambres consulaires CESER CNE Conseil Supérieur de l'E et du Gaz	Parties prenantes EPTB Collectivités territoriales	CMF CB CR et CG Comités R et D des pêches maritimes et des élevages marins CC Associations milieu marin



# Les dates des commissions territoriales du bassin Artois Picardie

---

Commission territoriale	Date
Escaut Avesnois	14 janvier : 09h30 - 12h30 Cinéma Majestic de Douai
Canche Authie Boulonnais	15 janvier : 14h30 – 17h30 Maison du Temps Libre à Stella Plage
Flandres Mer du Nord	29 janvier : 14h30 -17h30 Espace Sportica à Gravelines